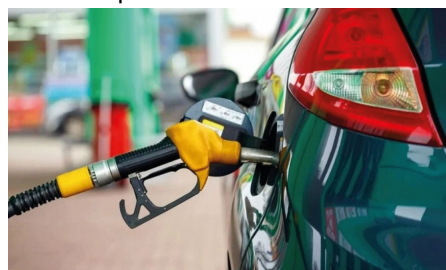




Carburants : les prix du gasoil et de l'essence repartent à la hausse dès le 16 juillet

Après plusieurs baisses successives, les prix des carburants repartent à la hausse. À compter du jeudi 16 juillet à 00h01, les distributeurs pétroliers appliqueront une augmentation comprise entre 65 et 70 centimes par litre de gasoil et entre 38 et 39 centimes par litre d'essence.



Les États-Unis limitent la durée de séjour des étudiants et journalistes étrangers

L'administration américaine s'apprête à limiter la durée de séjour aux États-Unis des étudiants et journalistes étrangers, en prévoyant dorénavant "une durée d'admission fixe" pour les titulaires des visas étudiant et journaliste.



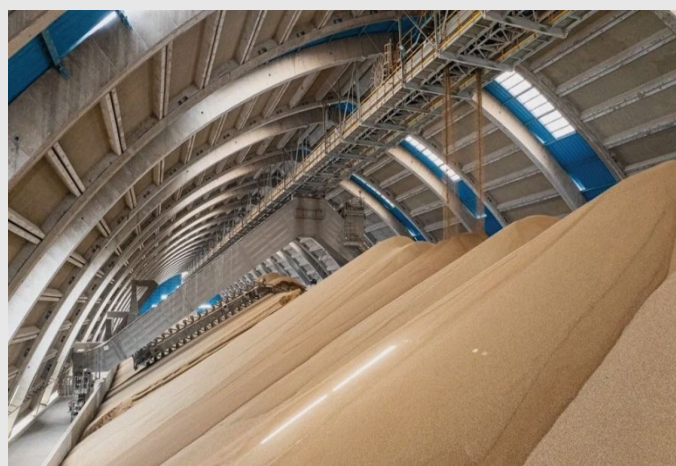
Cybersécurité : seules 35 % des organisations maîtrisent les enjeux de souveraineté numérique au Maroc (enquête)

La cybersécurité gagne du terrain dans les organisations marocaines, mais la souveraineté numérique reste leur principal point faible. Selon l'AUSIMètre 2026, le baromètre annuel de la cybersécurité au Maroc, seules 35 % des organisations maîtrisent réellement cet enjeu stratégique. L'étude met également en lumière une forte dépendance au cloud, une pénurie persistante de talents et une gouvernance encore insuffisante de l'intelligence artificielle.



OCP et Koch Ag créent une joint-venture pour doubler leur capacité de production d'engrais phosphatés

OCP Nutricrops et le groupe américain Koch Ag & Energy Solutions franchissent une nouvelle étape dans leur partenariat avec la création d'une joint-venture à parts égales autour de Jorf Fertilizers Company I. Cette opération portera leur capacité de production combinée à près de 2,5 millions de tonnes d'engrais phosphatés par an, avec un objectif affiché : renforcer l'approvisionnement des marchés internationaux, notamment nord-américains.



Mondial 2026 : l'Espagne décroche sa deuxième étoile en faisant tomber l'Argentine

L'Espagne est au sommet du football mondial. La Roja a remporté, dimanche, la Coupe du monde 2026 en s'imposant face à l'Argentine (1-0 après prolongation) au MetLife Stadium de New York-New Jersey, grâce à un but de Ferran Torres à la 106e minute.



Loukkos : 700 MDH pour étendre l'irrigation et soutenir plus de 7.000 agriculteurs

Réuni à Ksar El Kébir, le Conseil d'administration de l'Office régional de mise en valeur agricole du Loukkos (ORMVAL) a dressé un bilan positif des réalisations de 2025 et lancé un nouveau projet d'irrigation de 700 millions de dirhams destiné à renforcer la production céréalière et la résilience de l'agriculture dans la province de Larache.



STE F'LAYNA.

Dénomination Sociale : STE F'LAYNA.

Forme : Société A Responsabilité Limitée à Associé Unique.

Capital Social : 200 000 dirhams.

Siège Social : MAG 60 BLOC N PR JAOUHARAT DCHEIRA ALJIHA-DIYA INEZGANE.

Numéro R.C : 34899 /INEZGANE

I- Par décision de L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 26-06-2026, il a été pris acte de la nomination de Monsieur AIT OUAKRIM LAHOUCINE, demeurant à NAOURAT AIT IDDER RUE 1306 N 53 DCHEIRA INEZGANE en qualité de nouveau Gérant, à compter du 26-06-2026 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur GUERRAB MOHAMED, Gérant démissionnaire.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance d'INEZGANE le 17-07-2026 sous le N° 1194.

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT

PRIVE AL AMAL RICH SARL

Société à responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 Dhs

Siège social : N°120 RUE CHOUHA-DA HAY TAHMIDANTE RICH MIDELT

RC N° 2175/MIDELT

* Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/07/2026 à RICH, l'associé unique a décidé ce qui suit :

Cession de CINQ CENT (500) parts sociales de 100,00 Dhs chacune entièrement libérées de l'associé Mr. MOUHCINE MORTAJI au nouvel associé Mr. OTHMANE M'HAR-ZI-ALAOUI

- Cession de DEUX CENT CINQUANTE (250) parts sociales de 100,00 Dhs chacune entièrement libérées de l'associé Mr. MOUHCINE MORTAJI au nouvel associé Mr. YOUNESS OUBBA

- Cession de DEUX CENT CINQUANTE (250) parts sociales de 100,00 Dhs chacune entièrement libérées de l'associé Mr. MOUHCINE MORTAJI au nouvel associé Mme. SAMIA GUEZZI

Démission de l'ancien gérant Mr. MOUHCINE MORTAJI et nomination du Nouvel associé Mr. OTHMANE M'HAR-ZI-ALAOUI en Qualité de gérant unique de la société.

-Etablissement des nouveaux statuts.

-Pouvoirs en vue des formalités.

* Dépôt : le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1 ère instance de MIDELT le 16/07/2026 sous le numéros 154.

STE SOGE-MAR SARL

AVIS DE MODIFICATION

1- Aux termes d'un acte S.S.P en date du 09/07/2026, les associés de la société SOGE-MAR SARL, organise une assemblée générale extraordinaire.

Les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

-Mr EL KHARROBI AHMED cède et transporte toutes les garanties au profit de Mr CHOUKRANI EL ARBI qui accepte la totalité des parts sociales (1600 parts) qu'elle possède dans la société. De même Mr EL KHARROBI AHMED cède et transporte toutes les garanties au profit

de Mme EL-FAROUKI LAILA qui accepte la totalité des parts sociales (3400 parts) qu'elle possède dans la société.

- Mr CHOUKRANI EL ARBI est nommé gérant de la société pour durée indéterminée.

2- Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de 1 ère instance de GUELMIM le 16/07/2026 sous le N° 1936, registre de commerce N° 4701.

PATRIMO PLUS - SPI

Société de Placement Immobilier à capital variable (SPI) agréée par l'AMMC en date du 27/03/2026 sous le numéro : AG/SPI/003/2026

Siège Social : Casablanca-Angle route d'El Jadida et rue Abou Dabi

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE DE PLACEMENT IMMOBILIER

I - Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 juin 2026 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une Société de Placement Immobilier à capital variable (SPI) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME JURIDIQUE: Société de Placement Immobilier à capital variable (SPI).DENOMINATION: PATRIMO PLUS (SPI).

SIEGE SOCIAL : Casablanca-Angle route d'El Jadida et rue Abou Dabi.

OBJET: Placement Immobilier. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce.

ETABLISSEMENT DEPOSITAIRE : BANQUE CENTRALE POPULAIRE, société anonyme représentée par M. Abdeslam BENNANI, agissant en sa qualité de Directeur Général de BCP et M. Rachid MOUSSADI, agissant en sa qualité de Président de Directoire de BCP Securities Services.

SOCIETE DE GESTION : La société « MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT » société anonyme représentée par M. Hamza HASSOUNA en sa qualité de Directeur Général.

EVALUATEURS IMMOBILIERS : La société DEXA, société à responsabilité limitée représentée par Monsieur Mohamed ALAMI et la société « EDGESTONE VALUATION » société à responsabilité limitée représentée par M. Faïçal TAZI.

CAPITAL SOCIAL INITIAL : 3.000.000,00 DH divisés en 30.000 actions d'une valeur nominale unitaire de 100 dirhams.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er janvier au 31 décembre.

ADMINISTRATEURS : La société « VALORIS GROUP » représentée par Monsieur Youssef JAIDI, la société « CAPITAL TRUST » représentée par Mme. Lamia BOUTALEB, la société « MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT » représentée par M. Hamza HASSOUNA et Mme. Dayae OUDGHIRI KAOUACH.

PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL : La société « MOROCCO REAL ESTATE MANAGEMENT » représentée par M. Hamza HASSOUNA.

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Le cabinet N. AMAR AUDIT & CONSULTING « N2AC » représenté par M. Nawfal AMAR et le cabinet AJJI SAMIR ET ASSOCIES représenté par M. Samir AJJI.

II – Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 14 juillet 2026 sous le numéro 1033820.

III - La société a été immatriculée au registre du commerce de Casablanca sous le numéro 739849 suite au dépôt de la déclaration d'immatriculation au registre du commerce le 16 juillet 2026 sous le numéro 30936 au registre chronologique.

SOCIETE TIMWAR ELEC *SARL AU *

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU AU CAPITAL DE 50.000.00 DHS
SIEGE SOCIAL: DOUAR TEMSSIA COMMUNE TEMSSIA AIT MELLOUL, Inezgane
ICE: 001552174000055 RC: 5643/INEZGANE
Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire En date du 15/07/2026
L'assemblée décide :
1- Cession de part social de MR KHALIF YACINE A MR BOUTCHAOUA YOUSSEF Soit 1000 parts sociales.
NOUVEAU = MR BOUTCHAOUA YOUSSEF
1000 parts sociales
2- désigner MR BOUTCHAOUA YOUSSEF une durée illimitée.
gérant de la société pour
3- MR BOUTCHAOUA YOUSSEF actes. (y compris bancaires.)
est engagé pour signature de tous
Le dépôt légal a été effectué au tribunal d'INEZGANE Le 20/07/2026 sous le N° 1171

STE MIFTAH CHAMPS VERTS

CONSTITUTION D'UNE SARL AU STE MIFTAH CHAMPS VERTS
Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 30/06/2026 il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique ayant les caractéristiques suivantes :
1- Dénomination : STE MIFTAH CHAMPS VERTS SARL au
2- Objet : EXPLOITATION AGRICOLE
3- Siège social : DOUAR AIT HROUK ESSAFA BIOUGRA-OUAD ESSAFA
4- Capital : 100.000,00 DH divisé en 1000 parts sociales réparties comme suit :
ABDALLAH MIFTAH, CIN N° JB340259 : 1000 parts sociales.
5- Gérance : la société sera gérée par Mr. ABDALLAH MIFTAH.
6- Durée : 99 ans à compter à partir du son immatriculation au registre de commerce.
7- Année sociale : du 01/07 au 30/06

de chaque année
le dépôt légal a été effectué au tribunal 1ere instance de BIOUGRA sous le N° 788 le 16/07/2026, registre commercial N° 1389

« STE SONARWIM SARL »

Siège social : C/O CHEZ N°130 BLOC 25 AVENUE MIMOSA HAY EL FARAH AGADIR
CONSTITUTION
1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à AGADIR en date du 08/07/2026, les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont :
* DENOMINATION : « SONARWIM »
* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L
* SIEGE SOCIAL : C/O CHEZ N°130 BLOC 25 AVENUE MIMOSA HAY EL FARAH AGADIR.
OBJET : la société a pour objet :
- TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
- AUTRES TRAVAUX DE FINITION.
* CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH chacun réparti comme suit :
- Mr. Mounir LAIQ : 500 Parts.
- Mr. Hamza LAIQ : 500 Parts.
* GERANCE : La société est gérée par les gérants Monsieur Mounir LAIQ et Monsieur Hamza LAIQ pour une durée illimitée.
- La signature sociale et bancaire est conférée aux gérants nommés Monsieur Mounir LAIQ et Monsieur Hamza LAIQ en agissant séparément.
* ANNEE SOCIALE : Commence le 1 er janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'agadir, sous numéro :3448.
3°) la société est inscrite au tribunal de commerce d'agadir sous N° 69725 à Agadir 13/07/2026.
POUR EXTRAIT ET MENTION

STE C2A UNIVERSAL SARL

CONSTITUTION
1°) Aux termes d'un acte SSP il a été établi à AGADIR en date du 11/06/2026, les statuts d'une société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont :
* DENOMINATION : « C2A UNIVERSAL »
* FORME JURIDIQUE : S.A.R.L
* SIEGE SOCIAL : CHEZ STE EXPRESS DOMICILIATION N°130 BLOC 25 AVENUE MIMOSA HAY EL FARAH AGADIR.
* OBJET : la société a pour objet :
- ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS.
-TRAVAUX D'AMENAGEMENT.
* CAPITAL SOCIAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100,00 DH répartis entre les mains de Mr. AHMED EL FAKIR le gérant unique.
* GERANCE : La société est gérée par la signature unique de Mr. AHMED EL FAKIR pour une durée indéterminée.
* ANNEE SOCIALE : Commence le 1er Janvier et finit le 31 Décembre de chaque année.
2°) Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de commerce d'agadir, sous numéro : 163939 et le registre du commerce N°69785 le 15/07/2026.
POUR EXTRAIT ET MENTION

ANTICIPÉE AZOUH INVEST S.A.R.L.

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE AZOUH INVEST S.A.R.L.
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000,00 DH Siège social : 56 Boulevard Moulay Youssef, 3ème Étage, Appartement 14 – Casablanca RC n 656345 – Casablanca Suivant décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 avril 2026, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société AZOUH INVEST S.A.R.L. à

compter de cette date et sa mise en liquidation amiable. L'Assemblée Générale a nommé en qualité de liquidateur, pour la durée de la liquidation, Monsieur Amine CHERRATE, auquel ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour réaliser l'actif, acquitter le passif et accomplir toutes les opérations de liquidation. L'Assemblée Générale a mis fin aux fonctions du gérant et lui a donné quitus entier et définitif de sa gestion. Le siège de la liquidation est fixé à Casablanca, 56 Boulevard Moulay Youssef, 3ème Étage, Appartement 14. C'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à la dissolution anticipée a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 07 mai 2026 sous le numéro 19869. Pour avis. Le Liquidateur.

Société VERBOX SARL AU

Constitution de société

Aux termes d'un acte sous seing privé du 23 février 2026, il a été établi à Bouskoura les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques essentielles sont : dénomination : VERBOX -durée : 99 ans. Siège sociale : BUREAU N°15 AU 3ÈME ETAGE QUARTIER ANNASR VICTORIA BOUSKOURA. Capital : 100.000,00(cent mille dirhams) divisé en mille (1000) part sociale de cent (100,00) dirhams chacune. Associée unique: Mme. FIRDAWS BOUSKIF, (1000 parts sociales).Objet : Fabrication et commercialisation d'emballages et packaging, impression / personnalisation. La gérance : Mme. FIRDAWS BOUSKIF nommé gérante de la société pour une durée illimitée, avec sa signature unique et les pleins pouvoirs - Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce Casablanca le 17 mars 2026 sous le numéro 1017436
N° d'immatriculation au Registre du commerce : 721813

RETISSERIE SALAM LIQUIDATION

Avis de Clôture de Liquidation
Dénomination Sociale : ROTISSE-
RIE SALAM Forme : SARL AU
Capital Social : 100.000 dirhams.
Siège Social : 29 BLOC B HAY
SALAM BOUJNIBA KHOURIBGA
Numéro R.C : 8365 C.R.C KHOU-
RIBGA. I- Aux termes d'une
délibération de l'assemblée générale
extraordinaire en date du
25/06/2026, l'associé unique : M.
KHALIL ES-SARI 1. Approuvé les
comptes définitifs de la liquidation,
2. Donné quitus au Liquidateur, M.
KHALIL ES-SARI demeurant a 19
RUE CAID EL ARBI EL OMRI HAY
NAHDA KHOURIBGA, pour sa
gestion et le décharge de son
mandat, 3. Prononcé la clôture des
opérations de liquidation à compter
du jour de ladite Assemblée. II-Le
dépôt légal a été effectué au
KHOURIBGA ou Tribunal de
première Instance KHOURIBGA le
01/07/2026 sous le N° 1968
Radiation au R.C de 8365.

EL GAOUT DEVELOPPEMENT

Avis de Constitution d'une SARL
Dénomination Sociale : EL GAOUT
DEVELOPPEMENT SARL Forme :
Société à Responsabilité Limitée .
Capital Social : 1 000 000,00
dirhams. Siège Social : N 18 AV
Allal Ben Abdellah Residence
Bureaux Willaya 2eme Etage
Bureau 15, Quartier Hippodrome
Ville Nouvelle - FES R.C : 89031 /
FES ICE : 003904525000044 Aux
termes d'un acte sous seing privé en
date du 13/02/2026, il a été consti-
tué une société (SARL) dont les
caractéristiques sont les suivantes :
• Forme : Société à Responsabilité
Limitée (SARL). • Dénomination
Sociale: EL GAOUT DEVELOPPE-
MENT SARL. • Objet Social :
PROMOTEUR IMMOBILIER Siège

Social : N 18 AV Allal Ben
Abdellah Residence Bureaux
Willaya 2eme Etage Bureau 15,
Quartier Hippodrome Ville
Nouvelle - FES • Durée : 99
ans. 1 000 000,00 DHS divisé en
10 000 parts sociales de 100 Dhs
• La Gérance: M. DRISS
HAMDOUCH, et M. ABDERRAH-
MANE MERABTI nommé
cogérant de la société pour une
durée illimitée. • Année Sociale :
(En générale du 1er janvier au 31
décembre). Le dépôt légal a été
effectué au Greffe du Tribunal de
commerce de Fès le 26/02/2026
Sous N° : 22378.

Elite Ride Tetouan

Elite Ride Tetouan SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE A
ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL
DE CENT MILLE (100.000)
DIRHAMS Registre de
commerce n 40283 Objet :
Constitution de la Société Au
terme d'un acte S.S.P., il a été
établi à Tétouan, le 22/06/2026,
la constitution, de la Société A
Responsabilité limitée a associé
unique, dont les caractéristiques
sont les suivantes : DENOMINA-
TION : La dénomination de la
société est : « Elite Ride Tetouan
» SARL AU OBJET : La société a
pour objet, au Maroc ou à
l'étranger pour son compte ou
pour le compte des tiers :
-LOCATION DE MOTO. Et plus
généralement toutes opérations
commerciales, financières,
mobilières et immobilières,
pouvant se rattacher directement
ou indirectement à l'un des
objets précités, ou tous autres
objets similaires ou connexes
pouvant favoriser le développe-
ment de la société. SIEGE
SOCIAL : Le siège social est fixé
au : AV EL KELAA DES
SRAGHNA RESIDENCE EL
GHINA N 16 MHANECH 2,
TETOUAN DUREE : 99 années,
à compter du jour de son
immatriculation au registre du
commerce. CAPITAL SOCIAL :
Le capital social s'élève à CENT

MILLE (100.000) DIRHAMS. Il
est divisé en MILLE (1.000)
PARTS SOCIALES d'une
valeur nominale de CENT (100)
DIRHAMS chacune, souscrites
en totalité, intégralement
libérées et attribuées à l'asso-
ciée unique Monsieur
MAROUAN CHARKIEN. LA
GERANCE : La société sera
gérée pour une durée illimitée
par : - Monsieur MAROUAN
CHARKIEN, de nationalité
Marocaine, demeurant au : AV
OMAR MOKHTAR ZKT 2 NR
44 TETOUAN, ANNEE
SOCIALE : Commence le 1er
Janvier et se termine le 31
Décembre. Le dépôt légal a été
effectué au Tribunal de
première instance de
TETOUAN le 30/06/2026, sous
N : 10784.

NOVA PLASTER SARL AU

"NOVA PLASTER" Constitu-
tion d'une société à responsabi-
lité limitée associé unique Aux
termes d'un acte sous seing
privé en date du 11 mai 2026 ;
il a été établi les statuts d'une
société à responsabilité limitée,
associé unique, dont les
caractéristiques sont les
suivantes : - DENOMINATION
SOCIALE : "NOVA PLASTER"
s.a.r.l. associé unique - OBJET
: - Travaux de plâtrerie, faux
plafonds, cloisons, décoration
intérieure et tous services liés à
l'aménagement intérieur ; -
Import-export. - SIEGE SOCIAL
: Av Al Qods L IMCOPA LT 2,
1er étage N 05 Aouama,
Tanger. -CAPITAL SOCIAL : Le
capital social s'élevant à cinq
mille Dirhams (5.000,00 Dh),
apporté totalement en numé-
raire. - LA GERANCE : Elle
sera exercée par M. Mohamed
ZEBIR. - ANNEE SOCIALE :
Du 1er janvier au 31 décembre.
- DUREE : 99 années à
compter du jour de la constitu-
tion définitive, sauf dissolution
anticipée ou prorogation. -
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal
est effectué au Secréta-
riat-greffe du Tribunal de

Commerce de Tanger, en date du
25/06/2026, sous le N 308 071.

« SOCIETE TOP ARSTAL » SARL

Suivant le procès verbal de
l'AGE des associés en date du
18/06/2026, il a été décidé ce
qui suit :
- Démission de Mr. Lahoussaine
ERRAMI et Mr. Aymane ERRAMI
de la gérance et désignation Mr.
Brahim ERRAMI, entant que
gérant unique de la société pour
une durée illimitée.
- La signature sociale administra-
tive est octroyée au gérant unique
Mr Brahim ERRAMI.
- La signature bancaire ou
financière conjointe est octroyée
au gérant Mr Brahim
ERRAMI et l'associé Mr. Aymane
ERRAMI.
- Mise à jour des statuts.
- Le dépôt légal a été effectué
auprès du greffier en chef du
tribunal de Commerce
d'Agadir sous N°163224 en date
du 07/07/2026.

Pour Extrait
Et Mention

STE « ASSURANCES AL MANSOUR ADDAHBI » SARL

Société à responsabilité limité
Siege sociale : Local Commercial
sis à Bloc 8 Hay Assaiss Azrou
AIT MELLOUL INEZGANE
Aux termes d'un acte S.S.P en
date du 10/07/2026 à ait melloul,
l'assemble général
extraordinaire a décidé que:
Mr. ABDELLAH AIT EL HAJ
démission de ses fonctions en sa
qualité de cogérant et lui donne
quitus définitif pour sa gestion à ce
jour.
Le dépôt légal a été effectué au
greffe du tribunal de première
instance d'inezgane,
Le : 17/07/2026 sous numéro :
1196